

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18704 - 73ÈME ANNÉE

## Conférence de presse du Parti communiste réunionnais

### Législatives : 3 candidats PCR, soutien aux Insoumis dans 2 circonscriptions



Max Banon, Julie Pontalba et Gilles Leperlier, les trois candidats présentés par le PCR.

**Le Parti communiste réunionnais sera présent directement ou en soutien dans 5 circonscriptions sur 7 aux législatives à La Réunion. Dans trois scrutins, le PCR présente des candidats, dans deux autres circonscriptions, le PCR soutient les candidats de la France Insoumise. Dans la 5e circonscription, le PCR attend la décision des Insoumis pour donner sa position. Dans la 2e circonscription, où les Insoumis n'ont pas de candidat et où se représente pour un 5e mandat la PLR Huguette Bello, « le PCR ne présente pas de candidat ».**

**A**u cours d'une conférence de presse tenue hier par Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR, et Yvan Dejean, porte-parole, le PCR a donné sa position sur les candidatures aux élections législatives dans les 7 circonscriptions de La Réunion.

Dans la 3e phase de l'installation du pouvoir, les législatives. Le nouveau président de la République souhaite une majorité pour appliquer son programme d'essence libérale. Pour le PCR, rien n'est joué. Il est encore possible pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Le PCR a pris la décision de présenter

directement des candidats ou de soutenir des candidatures.

#### Union avec les Insoumis à Saint-Denis

Le PCR est directement présent dans 3 circonscriptions. Candidature d'union dans la 1ere avec France Insoumise portée par Julie Pontalba (PCR) et Stéphane Ducamp (FI) suppléant. Dans la 4e, le candidat est Max Banon, qui porte la voix des travailleurs, avec Audrey

Minatchy comme suppléante. Dans la 6e, c'est Gilles Leperlier, avec une suppléante issue de la société civile : Nicole Virapinmodely.

Dans les autres circonscriptions, des discussions avec les Insoumis ont eu lieu. Dans la 4e et la 6e, candidatures dans un esprit de bonne conduite, « on ratisse large et au second tour on se rassemble ».

**Pas de communiste dans la circonscription d'Huguette Bello**

Le PCR soutient les Insoumis dans la 7e circonscription (Perceval Gaillard) et dans la 3e circonscription (Virginie Grondin et Pascal Basse). Dans la 5e, « rien n'est calé, les discussions se poursuivent avec FI », souligne Yvan Dejean. Dans la

2e circonscription, celle de Huguette Bello qui brigue un 5e mandat de députée, France Insoumise ne sera pas présente. Pour sa part, « le PCR ne présente pas de candidat dans cette circonscription ». Les trois candidats du PCR or-

ganisent un grand rassemblement dimanche au Bocage à 9 heures. Ce sera le lancement de la campagne des législatives du PCR.

M.M.



Élections législatives – 11 et 18 juin 2017

## PCR Invitation

### RASSEMBLEMENT DU PCR

Madame, Monsieur,

Le PCR a soutenu pour l'élection présidentielle la candidature de Jean-Luc Mélenchon au premier tour car il a proposé dans son programme la création d'une 6ème République, permettant ainsi à La Réunion de mettre en œuvre une politique nouvelle.

Nos priorités sont les suivantes : l'emploi, le logement, la lutte contre les inégalités, l'amélioration du pouvoir d'achat, la défense de la filière canne-sucre, la protection de la biodiversité, l'autonomie énergétique, le développement durable, ...

En France, un nouveau Président de la République a été élu et a nommé un premier ministre de droite à la tête du Gouvernement. Le peuple n'a rien à attendre de la politique anti-sociale qui est annoncée par le nouveau pouvoir.

Pour un projet Réunionnais, il nous faut élire des députés présentés et soutenus par le PCR, les 11 et 18 juin 2017 pour défendre nos intérêts, avec :

- Julie Pontalba et Stéphane Ducamp
  - Max Banon et Audrey Minatchy
  - Gilles Leperlier et Nicole Virapinmodely
- ainsi que les autres candidats soutenus par le PCR

Rassemblement du PCR  
avec ses candidats aux législatives  
**AU BOCAGE**  
**à Sainte-Suzanne**

Dimanche  
**21**  
mai  
**9H00**

## In kozman pou la rout

### « Torti i oi pa son ké »

Par l'fête mi koné pa si nou la fine anparl kozman-la. Pétète nou la fini, pétète pa, mé konm i di la répétisyon la pa si mové ké sa pou mète in kékshoz dann son mémoir ni pé ardi in kou é sa i doi pa fèr anou d'tor... Dizon sa in manyèr pou dir, si ou i tir défo dsi l'moun, ou i pé gingn in kozman an rotour konm k'i diré pou rapèl aou la réalité. In l'égzanp : ala ké ou di d'in boug lo né lé gro ! An rotour ou i pé gingn nout kozman an o la pou dir, la vote la pa si pti késa non pli é komans par rogard aou, kansréti dann in glas, avan krétik lé z'ot. Otroman, ou i pé gingn galman in n'ot kozman konm : « bilinbi la di mang karote lé èg ». Dann la lang bann fransé i di osi : « ou i oi la paye dann zyé out voizin mé ou i oi pa lo pyès do boi nana dan la vote ! ». Alé, mi éstop tèrla pou mon komantèr é mi lèss azot kass z'ot koko la dsi. Alé ! Ni artrouv pli d'van sipétadyé.

## Edito

# Un gouvernement de droite au service d'une bourgeoisie réunifiée face à la crise

**L**a composition du nouveau gouvernement est connue depuis hier. Elle signe un retour en force de la droite à la direction de la France. En effet, le parti Les Républicains ont la responsabilité de plusieurs ministères stratégiques. En plus du Premier ministre, Edouard Philippe, LR récupère le ministère de l'Economie et celui de l'Action et des Comptes publics qui recouvre le Budget et la Fonction publique. Ce sont également les principales tendances de la droite qui sont représentées : Edouard Philippe était un pilier de la campagne d'Alain Juppé aux primaires de la droite, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, était un candidat battu à la même primaire et principal concurrent de Nicolas Sarkozy lors de l'élection du président de LR. Quant à Gérard Darmanin, à la tête de l'Action et des Comptes publics, il est un proche de Nicolas Sarkozy. La décision des dirigeants de LR de ne plus considérer les ministres comme des membres de ce parti n'y change rien. Ces trois dirigeants de la droite ne sont pas devenus de gauche du jour au lendemain, ils ne renient en rien leur idéologie. Le MoDem, autre courant de la droite, obtient pas moins de 3 ministères. Mais ce sont bien les ministres de LR qui détiennent les plus stratégiques : tête du gouvernement et finances.

À ces personnes s'ajoutent des membres de la ligne la plus ultra-libérale du PS, ainsi que deux ministres venant du Parti radical de gauche, le dernier allié du Parti socialiste dans le dernier gouvernement. La société civile est réduite à une minorité. La stratégie d'affichage d'Emmanuel Macron est confirmée avec la présence de deux personnalités très connues : Nicolas Hulot et Laura Flessel. La surface médiatique de ces deux

personnages vise à détourner les projecteurs vers eux afin de pouvoir dissimuler l'essentiel : une ligne de casse sociale. En effet, le ministère du Travail est attribué à une DRH très appréciée des patrons.

Emmanuel Macron a donc réussi à rassembler sous sa bannière une bourgeoisie française qui est là pour défendre ses intérêts dans un contexte de crise généralisée. C'est donc ce gouvernement qui va mener la campagne des législatives afin de composer une majorité qui permettra de mettre en œuvre au plus vite la remise en cause du Code de Travail, premier chantier de la feuille de route que se fixe le président de la République.

Ce gouvernement est également le résultat d'une lecture du rapport de forces issu de l'élection présidentielle. François Fillon, candidat de la droite, était en effet arrivé en troisième position derrière le FN et Emmanuel Macron au premier tour.

Les élections législatives sont donc bien décisives pour changer ce rapport de forces. Les pauvres et les travailleurs savent maintenant clairement qu'ils doivent s'attendre à souffrir si c'est cette orientation qui triomphe. La nécessité de se rassembler pour porter les intérêts de la majorité de la population est renforcée. À La Réunion, cela passe par l'élection des députés soutenus par le PCR.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Plate-forme du PCR pour les législatives

# Responsabilité, emploi et écologie

**Maurice Gironcel a exposé hier en conférence de presse le programme qui sera porté par le PCR au cours de ces législatives : priorité à la responsabilité, à l'emploi et au développement durable.**

**A**près la présentation des candidatures du PCR aux législatives par Yvan Dejean, Maurice Gironcel a présenté la plate-forme du Parti communiste réunionnais pour ce scrutin.

Lors du Comité central du 15 mai dernier, le PCR a adopté la plate-forme qui sera rendue publique dimanche prochain, intitulée « un avenir en commun pour la responsabilité des Réunionnais ». « Nous exigeons du nouveau gouvernement la tenue des Assises de l'Outre-mer à l'exemple de ce qui se prépare en Guyane », a souligné Maurice Gironcel.

Le secrétaire général est revenu sur un des principaux enseignements du dernier scrutin. C'était une forte expression de contestation lors de l'élection présidentielle : abstention record et arrivée en tête de Jean-Luc Mélenchon, candidat soutenu par le PCR, au premier tour.

Lors de son dernier Congrès, le PCR avait constaté l'impossibilité du système actuel à faire au défi à relever, a rappelé Maurice Gironcel. Le PCR propose de discuter pour que les Réunionnais puissent accéder à la responsabilité et avoir les moyens de changer ce système.

Les priorités de la plate-forme restent l'emploi, le logement, la lutte contre les inégalités, l'amélioration du pouvoir d'achat (prime de 150 euros obtenue grâce au COSPAR, remise en cause sous la mandature de Hollande), la défense de la filière canne-sucre, la protection de la biodiversité, l'autonomie énergétique et le développement durable.

Avec le nouveau pouvoir, ce sont beaucoup de craintes pour celles et ceux qui souffrent, a noté le secrétaire général du PCR, pour qui « la politique anti-sociale annoncée risque d'avoir des conséquences pour les plus pauvres et le monde du travail ».

### Une Collectivité réunionnaise

D'où un appel à se rassembler pour la responsabilité, qui converge avec trois idées fortes du programme de Jean-luc Mélenchon : 6e République, écologie et paix.

« Les candidats du PCR vont mener

le combat pour ce projet », a poursuivi Maurice Gironcel avant de détailler plusieurs points de la plate-forme.

Pour la gouvernance, le PCR est pour une collectivité réunionnaise avec des compétences élargies qui remplacera la Région et le Département. Élu(e) à la proportionnelle intégrale, cette nouvelle assemblée sera le pivot du renouvellement de la classe politique et expression de toutes les sensibilités politiques de La Réunion. Son rôle sera plus important que les deux collectivités actuelles, elle aura la possibilité de voter des lois applicables à La Réunion, et de discuter d'égal à égal avec les pays voisins pour un co-développement solidaire et un océan Indien zone de paix.

Dans le social, le PCR demande l'abrogation de la loi El-Khomri. Si le président de la République a une majorité sociale-libérale, il fera adopter sans débat des lois affaiblissant les syndicats et attaquant les droits des travailleurs. Emmanuel Macron compte en effet gouverner par ordonnance. « L'élection d'un maximum de députés progressistes montrera la vigueur du mouvement social », a déclaré le dirigeant communiste.

### Pour l'emploi et le droit du travail

Pour l'emploi, priorité aux Réunionnais, « tout doit être mis en œuvre pour que les emplois créés à La Réunion soient occupés par les Réunionnais ». La première urgence est la création de deux grands services dans l'environnement et l'aide à la personne, dans le but d'offrir à chaque travailleur un emploi durable. Syndicats, chômeurs, employeurs, Etat, seront invités à gérer paritairement ces services pour éviter tout clientélisme.

Dans le secteur privé, toutes les offres de travail doivent être publiées par Pôle emploi. Pour un recrutement extérieur, il faudra que l'employeur démontre qu'il n'existe pas la ressource humaine à La Réunion.

Dans la fonction publique, le PCR demande une dérogation. « Les postes disponibles à La Réunion doivent être exclus du mouvement national

pendant 15 ans pour que les Réunionnais puissent y avoir droit à compétence requise », a précisé Maurice Gironcel, « ce principe a été mis en œuvre dans les années 1960 pour recruter les instituteurs à La Réunion. Le chômage a augmenté, et des jeunes ont des niveaux de formation requis ».

### Autonomie énergétique, transition écologique

Concernant le développement durable, le PCR prône l'autonomie énergétique. À ce sujet, Jean-Luc Mélenchon a rappelé combien Paul Vergès l'avait inspiré dans ce domaine. Il est donc logique que son programme converge avec celui du PCR. Les plus de 500 millions dépensés pour importer pétrole et charbon peuvent rester à La Réunion afin de financer le développement des énergies renouvelables. L'autonomie énergétique est possible, la preuve par Sainte-Suzanne qui produit de l'électricité pour près de 40.000 personnes alors qu'elle en compte moins de 30.000.

Le PCR propose également de construire le chemin de fer qui a été remis en cause en 2010. Aujourd'hui personne ne conteste la nécessité d'un réseau ferré. De Saint-Joseph à Saint-Benoît en passant par Saint-Denis.

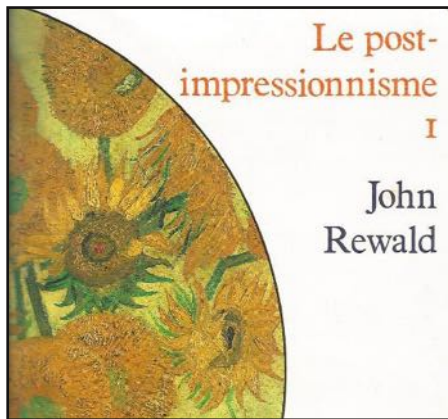
« Ces investissements seront financés par un fonds réunionnais de développement mutualisant tous les crédits d'investissement venant de la France et de l'Europe, géré par la collectivité réunionnaise », a précisé le secrétaire général du PCR. La dotation de ce fonds devra notamment prendre en compte la différence de PIB par habitant entre la France et La Réunion.

« Tous ces projets feront l'objet de propositions de loi par les candidats soutenus par le PCR », a souligné Maurice Gironcel.

« Rien n'est joué, le nouveau président Macron n'a aucune garantie d'avoir une majorité demain. Il faut absolument défendre nos intérêts », conclut Maurice Gironcel, « plus question d'avoir des Réunionnais qui sont Réunionnais ici et Parisiens à Paris ».

## Charles Angrand : le point sur la correspondance adressée à Maximilien Luce (2)

La recherche concernant la vie et l'œuvre de l'artiste néo-impressionniste Charles Angrand passe de fait par l'étude du corpus de la correspondance. L'importance de celle qu'il entretint avec son camarade Maximilien Luce, entreposée au fonds de la bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, amène au comparatif avec celle qui fut publiée par M. Lespinnasse en 1988.



Le Post-impressionnisme I de John Rewald, éditions Hachette, collection Pluriel.

Au sommaire de cette dernière est indiqué 192 lettres, pour ce seul destinataire, l'échange courant de mars 1899 au décès de l'artiste, début avril 1926. Un décompte précis corrige le chiffre annoncé, l'ouvrage en réalité comprend 210 lettres à Luce.

En regard, la base documentaire AGORHA sur le site de l'INHA recense 2 lots de lettres pour ce destinataire, et annonce un nombre de documents que le Département de la Bibliothèque et de la Documentation corrige, soit :

1. Autographes 180, 30 – Angrand, Charles : 57 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet (Paris).

2. Autographes 180, 31 – Angrand, Charles : 181 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collection Jacques Doucet (Paris).

Soit un total de 238 courriers.

Le différentiel négatif de la Correspondance publiée par rapport au fonds de l'INHA se monte donc à 28. 28 lettres d'Angrand sont à ce jour inédites. Pourquoi ? Et que disent-elles ?

(À suivre...)

**Jean-Baptiste Kiya**

Numéro au fonds de l'INHA	Date indiquée dans la Correspondance publiée, pagination	Commentaires
57 (180,30)	Inédite	À partir de 1919 (Signac, Dubosc, Brozic, Minet, Louvrier).
1 (180,31)	Lundi 27 mai 1912 (p.239)	Oubli d'un mot.
2	Janvier 1911 (p.222)	Il s'agit du samedi 28 janvier 1911, puisqu'il est question dans la lettre du 25 janvier. Oubli d'une ligne, 2 fois un mot pour un autre [impressionniste pour impressionnant], 1 faute de temps, 1 faute de genre.
3	Juin/juillet 1912 (p.240)	Oubli d'une ligne et de 2 mots.
4	Dimanche 2 juin 1912 (p.240)	
5	Mi-août 1912 (p.244)	Date erronée, plutôt fin septembre début octobre puisque le courrier fait référence à un article paru le 21 septembre 1912 intitulé « Delattre et l'École de Rouen » (Comoedia) dans lequel Angrand n'est pas cité... Oubli d'un pronom, 1 mot en trop.
6	1913 (p.253)	1 mot pour un autre.
7	Inédite	1 seul feuillet, lettre vraisemblablement incomplète (absence de formule d'entame).
8	25 juin 1913 (p.252)	1 ponctuation forte non suivie.
9	Novembre 1912 (p.246)	2 mots omis.
10	Samedi 21 septembre 1912 (p.245)	Oubli 1 pronom de rappel, 1 ligne manquante, omission d'un préfixe, 1 mot pour un autre.
11	Janvier/février 1913 (p.246)	Oubli d'une ligne, omission de 2 mots, 2 mots pour 2 autres, suppression d'1 paragraphe capital sur Degas.
12	Fin février 1913 (p.247)	Erreur de genre sur adjectif, ponctuation non suivie, 1 mot pour un autre, omission d'1 ligne et demie.
13	Mi-mai 1913 (p.250)	1 faute d'accent, suppression d'un tiret.
14	Mi-mai 1913 (p.250)	Figure avant la précédente (n°13) dans la Correspondance publiée alors qu'elle lui est postérieure. Oubli d'un mot.
15	Début août 1912 (p.244)	
16	Jeudi 2 avril 1903 (p.148)	1 mot pour 1 autre. Oubli d'un démonstratif.
17	Mai 1904 (p.161)	Soulignement manquant. Omission d'une page entière par laquelle Angrand marque son désir de s'éloigner de la contrainte imposée par Seurat (Signac à Venise, Tintoret, Titien).
18	Samedi 21 juillet 1912 (p.245)	Erreur de temps, 1 mot pour 1 autre.
19	Début avril 1913 (p.248)	Mardi 1er avril 1913, pour être exact. 1 ponctuation manquante.
20	Lundi 27 mars 1899 (p.109)	2 fois 1 mot pour 1 autre.
21	Mars/avril 1903 (p.147)	2 fois 1 mot pour 1 autre (dont 'litho' pour 'photo'), 1 soulignement non rendu.
22	Octobre 1909 (p.203)	
23	Octobre 1909 (p.203)	
24	Novembre 1908 (p.191)	
25	Décembre 1908 (p.191)	2 fois 1 mot pour 1 autre.

# Oté

## Avan ou i mont dsi pyé koko asir aou ou na poin trou dann kilote !

*Pou kosa mi pans in n'afèr konmsa zordi ? Sirman pars mi sort antann va anons avèk in zour an rotar lo bann moun i konpoz lo gouvèrnman pou pran bien prékosyon nana inndé an parmi na poin in kékshoz pou arprosh azot kisoï késtyonn kazyé zidisyèr, kisoï dsi lo dosyé z'inpo. I paré sé pou évite lo nouvo prézidan in traka konm l'afèr Cahuzac, sansa d'ot ankor.*

*Oté marmaye ! La Frans la fine ariv konm dann tan Sodome avèk Gomor konm i anparl dan la bib ? Moin pèrsonèl, moin néna in provèrb afrikin k'i di konmsa : « Oplis in sinz i grinp an o, oplis i oi son déyèr ! ». Zot i koné, dann nout kiltir, sa la pa lo méyèr morso nout pèrsonè sa ! An touléka la pa sak ni amontr pa an promyé. Koikeu !*

*Par l'fète, ni viv dann in sosyété, la plipar d'tan, i amontr lo doi bann ti kolon. I roprosh banna an avoir in poil dan la min, abiz dsi z'alokasyon familial, gingn l'arzan i mérite pa zot é sa sé dé shoz ni antann tou lé zour. Pou bann rish, i di sé par z'ot travaye zot la gonf z'ot pla. Myé k'sa i di osi lé normal zot i tir in pé dsi l'éta vi ké l'éta i tir tro dsi zot. Ni pé dir osi in délinkan kol blan nana son l'onèr é son frékantasyon. La pa lo mèm z'afèr pou lo pti délinkan... mi koné pa si i di délinkan an kol noir ! Touléka, ni pans Lé normal rode lo pou dann la tête la poin shové. Zot i pans pa ?*

*Mé, kosa ni konstat ? I diré pa, zordi, baton la shanj de bout. I diré pa demoun i estime lé loush si z'ot pla lé in pé tro gonflé par raport sète lé zot. La prèv, gouvèrnman li mèm i amont lo doi bann moun la ote é d'aprè sak mi antan i sava fé in loi éksopré pou bann z'élui apèl sa la moralizasyon la vi piblik... Ziska zordi té i aplik, konm règloman, lo prinsip : « Pa vi, pa pri ! ». Mèm sa sé in n'afèr in pé i komans méfyé : « Pa pri, i vé pa dir i trap ar pa ou pli d'van ! Pa pri, mé sa i vé pa dir ou lé isosan konm in pti mouton i tête ankor dolé son momon ! »*

*Tout fason si ou i vé ète in moun dsi la otèr, komans par rode dann out pasé é out prézan si na poin in n'afèr k'i kol pa késtyonn l'onèkté. Pou sak sré tanté-dizon tanté par l'uil tantan !- mi rapèl azot in prinsip valab dan tou lé ka : avan ou i mont dsi pyé koko, asir aou ké ou la poin trou dann kilote.*

Justin